

02-08-2016

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,  
TENUE LE 2 AOÛT 2016 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil**

Marcel Dubeau  
Françoise Geoffroy

Pierre Lépicier  
Sylvain Trudel

Pierre Provost

Sous la présidence du maire suppléant, M. Pierre Lépicier.  
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.  
Le maire Martin Desroches et la conseillère Maryse Gouger sont absents.

**L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE  
REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.**

**LE MAIRE SUPPLÉANT CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE À 20 H.**

292-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Dossier Pierre Besner - Mandat à la firme Dunton Rainville;
4. Entente avec La Fabrique de la Paroisse de St-Martin-de-La-Bayonne Communauté de St-Félix-de-Valois - Paiement de la participation de la Municipalité pour les 4,5 mois de l'année 2016;
5. Construction rue C (Plouffe) et partie rue Bissonnette du projet Faubourg St-Félix - Acceptation du cahier de charges n° TP-IN07.11-2016 : entrepreneur;
6. Camion 10 roues – Annulation du contrat donné à Camion Trois-Rivières (dossier n° TP-AV01.51-2016);
7. Camion 10 roues – Octroi du contrat à GloboCam Montréal inc. (207 604,00 \$ avant taxes) (n° TP-AV01.51-2016);
8. Réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et construction d'une nouvelle rue – Mandat à une firme pour le contrôle qualitatif des matériaux (dossier n° TP-IN04.21-2016);
9. Réfection du chemin de la Ligne Frédéric – Modifier les résolutions n°s 203-2016 (lot 5 849 258) et 204-2016 (lot 5 849 259), afin de permettre au directeur général adjoint de signer les contrats notariés avec 123907 Canada inc.;
10. Corps des Cadets 2973 Arras – Autorisation pour un lave-o-thon le samedi 27 août 2016;
11. Maison des jeunes - Autorisation pour un lave-o-thon le samedi 13 août 2016;
12. Vendredis en musique – Contribution municipale;
13. Bibliothèque – Achat de 4 ordinateurs pour le service administratif;
14. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Item 2

Période de questions

Le maire suppléant invite les citoyens à la période de questions.

293-2016

5585, chemin St-Gabriel  
- Mandat Dunton Rainville

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble du 5585, chemin Saint-Gabriel est occupé par un usage illégal, en l'occurrence une cour de ferraille;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses nuisances sont présentes sur le terrain, notamment et, sans s'y restreindre, des débris de ferraille, de bois, des matériaux de construction, des ordures, des pneus, des appareils à moteur, des parties de véhicules, etc.;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment principal est sans revêtement extérieur depuis l'émission du permis de construction le 16 août 1999 et les suivants, sans être terminé en date de la présente;

**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 293-2016**

**CONSIDÉRANT QU'** un garage est sans revêtement extérieur depuis l'émission du permis de construction le 8 janvier 2002 et les suivants, sans être terminé en date de la présente;

**CONSIDÉRANT QU'** il est opportun de voir à ce qu'il y ait un entretien minimum de la bâtisse et du terrain;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Provost appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu de mandater la firme Dunton Rainville à préparer une requête en cessation d'usage et exécution de travaux de nettoyage de l'immeuble et d'achèvement du revêtement extérieur des bâtiments, pour le 5585, chemin Saint-Gabriel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**294-2016**

Fabrique La Bayonne  
- 1<sup>er</sup> paiement Entente

**CONSIDÉRANT** l'entente signée avec La Fabrique de la Paroisse de St-Martin-de-La-Bayonne Communauté de St-Félix-de-Valois le 14 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT** l'état de compte du premier trimestre;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Provost appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de faire le paiement de 3 986,56 \$ sur l'état de compte total déposé de 6 582,39 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**295-2016**

Construction rue C (Plouffe)  
et partie Bissonnette du  
projet Faubourg phase 2  
- Entrepreneur  
- Cahier de charges et  
appel d'offres sur Se@o

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu :

1. d'accepter le cahier des charges n° TP-IN07.11-2016 pour la construction de la rue C (Plouffe) et une partie de la rue Bissonnette dans le projet Faubourg (entrepreneur);
2. de faire paraître un appel d'offres dans un journal distribué sur le territoire de la municipalité et sur le SE@O, soit le système électronique d'appel d'offres reconnu du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**296-2016**

Camion 10 roues  
- Résiliation du contrat  
Camion Trois-Rivières

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres n° TP-AV01.51-2016 pour l'achat d'un camion dix (10) roues avec accessoires;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adjudication du contrat a été faite à Camions Trois-Rivières le 21 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** Camions Trois-Rivières n'a pas soumis les documents requis en vertu du cahier des charges n° TP-AV01.51-2016, et spécifiquement l'article 16, et ce, même en date de la présente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu d'appliquer l'article 16 et 28 du cahier de charges n° TP-AV01.51-2016 et résilier le contrat donné à Camion Trois-Rivières le 21 juin 2016;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**297-2016**

Camion 10 roues  
- Nouvelle adjudication  
à Globocam Montréal inc.

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres n° TP-AV01.51-2016 pour l'achat d'un camion dix (10) roues avec accessoires;

**CONSIDÉRANT** les résolutions 251-2016 et 296-2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la deuxième soumission la plus basse conforme est celle de GloboCam Montréal inc.;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'accepter la soumission de GloboCam Montréal inc. au montant de 207 604,00 \$ avant taxes, pour l'achat d'un camion dix roues avec accessoires, plus 4 roues avant en aluminium au coût de 103,00 \$ avant taxes chacune, et 16 roues arrière en aluminium au coût de 146,00 \$ avant taxes chacune, ainsi :

1. qu'une garantie de deux (2) ans sur la benne, selon les spécifications mentionnées au cahier de charges n° TP-AV01.51-2016;
2. relocaliser la boîte à batteries à droite;
3. garantir et installer une valve à bille sur le réservoir hydraulique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**298-2016**

Réfection du chemin  
de la Ligne-Frédéric et  
construction nouvelle rue

- Contrôle qualitatif matériaux

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu de mandater Solmatech inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet d'infrastructures de réfection du chemin de la Ligne-Frédéric, selon des honoraires professionnels de 16 795,00 \$ avant taxes (dossier n° TP-IN04.21-2016).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**299-2016**

Réfection du chemin  
de la Ligne-Frédéric et  
construction nouvelle rue

- Signataire contrat notarié

**CONSIDÉRANT QUE** les résolutions numéros 203-2016 et 204-2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général sera absent pour les prochaines semaines;

**CONSIDÉRANT QU'** afin de ne pas retarder les travaux et permettre au directeur général adjoint de signer les contrats requis en l'absence du directeur général;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'autoriser le directeur général adjoint à signer les contrats avec la compagnie 123907 Canada inc. en l'absence du directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**300-2016**

Corps de Cadets  
2973 Arras

- Lave-o-thon

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par le maire suppléant Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser le Corps de Cadets 2973 Arras à faire un lave-o-thon dans le stationnement du marché d'alimentation Métro (à l'intérieur du terrain), le samedi 27 août prochain.

- Cette autorisation est sous réserve d'un avis de restriction d'eau pouvant être émis par un directeur de service.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**301-2016**

Maison des jeunes

- Lave-o-thon

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que la Maison des jeunes soit autorisée à organiser un lave-o-thon sur le site de la Maison des jeunes (à l'intérieur du terrain), le samedi 13 août prochain entre 10 h et 19 h, lui permettant ainsi d'amasser des fonds qui serviront pour financer son fonctionnement général et pour diminuer le coût de quelques activités offertes aux jeunes (s'il pleut, l'activité sera remise au 20 août).

- Cette autorisation est sous réserve d'un avis de restriction d'eau pouvant être émis par un directeur de service.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**302-2016**

Vendredi en musique

- Aide financière

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Pierre Provost, il est résolu d'être partenaire d'un Vendredi en musique en allouant une aide financière de 8 000 \$ pour le bon succès de cette soirée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**303-2016**

Bibliothèque

- Achat de 4 ordinateurs

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale de Saint-Félix-de-Valois deviendra une bibliothèque autonome à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les ordinateurs actuels ne sont pas suffisamment performants;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser l'achat de quatre ordinateurs pour la bibliothèque municipale, chez InfoXtreme, au montant de 4 074,12 \$ avant taxes, et ce, à même les revenus de taxes foncières supplémentaires au budget 2016 (compte n<sup>o</sup> 01 211 10 000).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**304-2016**

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau, il est résolu qu'à 20 h 22 la présente séance soit levée.

---

Pierre Lépicier, maire suppléant

---

René Charbonneau, sec.-trés. / dir. gén.

*« Je, Pierre Lépicier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*